

B

FORMATIONS

Vendredi 25 septembre 2020

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Camille HATT
Juriste Droit Social
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
NOVOTEL Gare
7 Place Robert Schuman
38 000 GRENOBLE

LES DATES

Vendredi 25 septembre 2020
De 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00
autour d'un petit-déjeuner

*La prochaine formation
se déroulera le
Vendredi 11 décembre 2020*

LES TARIFS

Convention annuelle
2020 (4 sessions)

2321€ HT
Pour les frais d'animation

915€ HT
*Pour les frais de participation
à la conception des support*

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

La crise sanitaire chamboule l'année 2020. L'embrasement législatif estival doit être analysé avec précisions. En paye comme en social, quelles sont les mesures à suivre? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises? Quid des nouvelles obligations et pénalités? Les points de vigilance? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques? Comment les interpréter? Et surtout comment anticiper ces nouvelles mesures de prévention? Quelles sont leur portée juridique? De nombreuses questions se posent.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :

- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail

L'actualité jurisprudentielle :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable, (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

ACTU LEGISLATIVE

Introduction : *Quelle est la portée juridique des recommandations sanitaires publiées par le gouvernement? Quels sont les arrêts de travail en vigueur et leur spécificités relative à la paye?*

- **3^{ème} PLFR 2020 :** nouvelles aides à l'embauche (jeunes, apprentis, contrat de professionnalisation, handicapés)

- **L'accord de performance collective :** le Q/R du gouvernement

- **Activité partielle :**

- o Les nouveaux taux d'allocations
- o La sécurisation des garanties de prévoyance
- o Le dispositif ARME (Activité Réduite pour le Maintien de l'Emploi)
- o Les règles de prise en compte pour la retraite

- **Intéressement :** les nouvelles modalités de mise en place

- **Titres-restaurants :** une utilisation assouplie

- **CDD :** assouplissement des cas de recours aux CDD

- **Réforme de l'assurance chômage :** le report de certaines mesures

- **Congés pour évènements familiaux :** les règles de non cumul avec les congés payés

- **La monétisation des jours de repos**

ACTU JURISPRUDENTIELLE

Santé et sécurité :

- Les éléments de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur
- Le « bore out » est-il un élément du harcèlement moral?

Exécution du contrat de travail :

- L'encadrement du port de la barbe au travail
- Les règles d'information des salariés relatives au règlement intérieur
- Survenance d'un évènement familial pendant les congés payés : les règles d'articulation à connaître

Rupture du contrat de travail

- Quelles sont les règles de motivation de la rupture dans le cadre d'un CSP?
- L'indemnisation du salarié protégé en cas de refus de la demande d'autorisation de licenciement

OBJECTIFS

- Analyser les conséquences de la crise sanitaire sur la gestion sociale ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Mise en situation